

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Stations d'observation

No	Alt.	Localité	Du 11 janvier au 10 février 1953
35	391	Cointrin Genève.	— 950 gr. Temp. min. -7° (29 jours sous 0), max. -4° (11 jours où le thermomètre n'est pas remonté à $+0^{\circ}$). Pluie : Une petite neige sèche et poudreuse transformée en eau n'a laissé que 3,5 mm. d'eau. Janvier fut dans le ciel genevois, selon les statistiques de M. le prof. Rod, le plus sec que l'on ait connu depuis 1861, c'est-à-dire depuis quatre-vingt-douze ans.
36	398	Ecole cant. d'agr. Marcelin/Morges.	— 950 gr. Température min. -8° , max. $+18^{\circ}$. Pluie 46,1 mm. Le baromètre a oscillé de 704 à 722 m. L'hydrographe de 42 à 90° .
37	440	Ecole norm. filles	— 700 gr. Pression 20.1. max. 727 mm., 10.2. min. 697 mm. Température 31.1. max. $+8^{\circ}$, 8.2. min. -14° 5.
38	510	Châteauneuf . .	— 2200 gr. Température 12-19.1. min. -20° , max. $+2^{\circ}$; 20-26.1. min. -19° , max. $+1^{\circ}$; 27.1.-2.2. min. -13° , max. $+9^{\circ}$; 3-9.2. min. -14° , max. $+5^{\circ}$. Baromètre max. 726 mm., min. 716 mm. Hygromètre max 94 ‰, min. 39 ‰.
39	638	Grangeneuve . .	— 1300 gr.
40	825	Cernier	— 1100 gr. Température min. -15° , max. -2° Pluie 17,5 mm.
41	925	Le Locle	

N. B. — Prière de faire parvenir vos rapport jusqu'au 15 du mois. Cela facilitera le rédacteur et l'imprimeur !

Fleurier, le 19 février 1953.

L. LOUP.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Convocations

Section de Cossonay

L'assemblée générale de printemps aura lieu le dimanche 8 mars 1953, à 14 heures, à l'Hôtel d'Angleterre, à Cossonay, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport des inspecteurs des ruchers.
4. Rapport du jury pour le contrôle du miel.
5. Lecture des comptes.
6. Rapport de la commission de vérification des comptes.
7. Election de la commission de vérification pour 1953.

8. Election des membres du jury et du contrôleur pour le contrôle du miel.
9. Organisation de l'assemblée d'été de la Fédération vaudoise.
10. Propositions individuelles.

L'assemblée sera suivie de la projection de trois films très intéressants.

Le Comité.

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 9 mars 1953, à 20 h. 30 précises, au local rue de Cornavin 4.

Sujet : Essaim naturel, essaim artificiel, leur utilité, leur inconvénient, par Ch. Ruckstuhl père.

Fédération Valaisanne

Assemblée ordinaire annuelle des délégués, dimanche 8 mars 1953, à 10 h. 15, à *Brignon-Nendaz*, Café du Château.

Ordre du jour :

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1952 au Châble.
3. Rapport du président de la Fédération.
4. Finances : a) rapport du caissier ; b) rapport des vérificateurs.
5. Nomination d'un censeur et désignation du lieu de l'assemblée de 1954.
6. Désignation de la section organisatrice de la fête de la Fédération en 1953.
7. Rapport sur l'état sanitaire des ruchers.
8. Divers et propositions individuelles.

Les sections sont priées d'envoyer le nombre de délégués auquel elles ont droit. (Art. 9 des statuts.)

Le président : Ed. BRIDY. Le secrétaire : A. JACQUIER.

Nécrologie

† Constant Auberson



La Section de Nyon est en deuil. Alors que rien ne le laissait prévoir, notre cher collègue a été brusquement enlevé à l'affection des siens, l'un des derniers jours de janvier.

Constant Auberson était un collègue aimé et respecté de chacun. Doyen d'ancienneté de la Section, il avait reçu il y a trois ans le plateau offert par la Romande pour cinquante ans d'activité.

Constant Auberson avait fait ses débuts avec son père, ami personnel d'Edouard Bertrand, et avait eu le grand privilège de bénéficier de l'enseignement du maître. C'est dire qu'il devint bientôt un apiculteur accompli. Il était sans doute l'un des derniers membres de la Romande à avoir connu personnellement Ch. Dadant, lors d'une visite de ce dernier à Bertrand.

Notre ami était l'un des derniers survivants d'une belle phalange de pion-

niers, qui donnèrent un essor magnifique à l'apiculture dans la région de Nyon, et notre Section sait ce qu'elle doit à son cher vétérân.

D'un commerce agréable, d'humeur gaie et malicieuse, notre collègue savait donner de précieux conseils, avec l'humour qui le caractérisait, et la grande modestie qui était sa qualité dominante.

En dépit de ses 76 ans, Constant Auberson avait conservé une étonnante jeunesse de corps et d'esprit. Il avait publié récemment, sous le titre « Souvenirs apicoles », une petite brochure écrite dans un style vivant et pittoresque à souhait.

Cher ami, combien va nous manquer désormais ta joviale amitié !

Puissions-nous suivre ton exemple : ce sera la meilleure façon d'honorer ta mémoire !
E. B.

† Auguste Grandchamp

Nous apprenons avec chagrin le décès de M. Auguste Grandchamp, président de la Section de Lausanne, qu'une grippe a enlevé à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis le matin du 20 janvier.

Un article nécrologique retracera la belle carrière du défunt, en avril.

RED.

Comptes rendus

Section du Gros de Vaud

Assemblée annuelle

Notre section a tenu dimanche 15 février son assemblée annuelle à l'Hôtel de Ville d'Echallens, sous la présidence de M. Rob. Mermoud, de Poliez-le-Grand.

La première partie, administrative, ne comportait, à part la rédition des comptes, pas d'objet important, aussi fut-elle rapidement liquidée. La remise de cinq diplômes pour 25 ans de féconde activité donna l'occasion au secrétaire Chambettaz d'adresser, en termes choisis, les compliments et remerciements de la section à ces pionniers de l'apiculture dans le Gros de Vaud. Les heureux jubilaires sont : MM. Gonet Aug., président honoraire, à Vuarrenzel, notre distingué président de la Fédération Vaudoise, Alfr. Jaunin, député à Fey ; Burdet Emile, à Rueyres ; Mingard, à la Combaz et Menétrey Paul, à Pailly. Notre président honoraire remercia au nom des bénéficiaires, puis la section offrit en leur honneur le verre de l'amitié.

Pour la deuxième partie, le comité s'était assuré le concours de M. Lucien Adam, diplômé de l'Ecole supérieure d'apiculture de Paris. Son sujet, « Adaptation de la méthode du Gratte-ciel », pouvait paraître un peu ardu pour les apiculteurs amateurs que sont les membres du Gros de Vaud. M. Adam, en bon Français qu'il est, sut par des termes précis et par un langage subtil le rendre captivant et à la portée de tous. Sa méthode n'est autre qu'un plan de travail concrétisant certaines indications de l'ouvrage du Révérend Père Dugat, « La ruche gratte-ciel à plusieurs reines ». Cette pratique demande déjà certaines connaissances du métier. Il est toutefois prouvé que, non seulement dans les pays à longues et abondantes miellées, mais également dans nos contrées, il serait possible d'augmenter considérablement les récoltes par l'application de cette apiculture intensive que d'aucuns qualifient de révolutionnaire. Comme le dit si justement M. Adam : Les jeunes apiculteurs ont reçu de leurs devanciers l'amour des abeilles et la connaissance de la ruche. Mais ils sont partisans du progrès et ne craignent pas d'adapter des techniques modernes aux exigences millénaires de l'abeille.

Le conférencier fut vivement applaudi et répondit encore à toutes les questions qui lui furent posées. Puis ce fut la dislocation et la rentrée dans les différentes localités du Gros de Vaud par la bise qui soufflait en rafales. Mais ceci fut une autre affaire... et nombreux furent ceux qui passèrent une partie de la soirée sur la route, luttant contre l'élément déchaîné.

Brochures. — Le caissier F. Millioud, à Penthéréaz, détient un certain nombre de brochures, au prix de Fr. 1.50, éditées par M. Adam, indispensables pour mettre en pratique la méthode du gratte-ciel.

Le vice-président.

Côte neuchâteloise

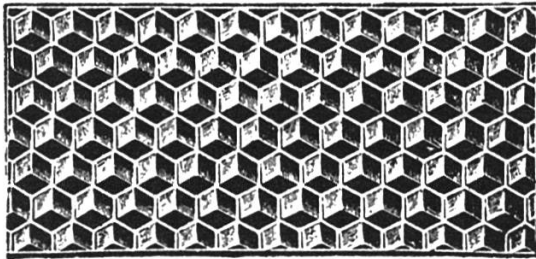
Notre section a tenu son assemblée générale le dimanche 25 janvier 1953 au Cercle Libéral, à Neuchâtel. La participation des membres a été plus faible que d'habitude ; nous voudrions voir davantage de débutants.

Les membres du Comité en charge pour 1953 :

1. Président : M. Auberson Edouard, Vauseyon, tél. 5 16 29.
Caissier : Keiser Willy, Peseux, tél. 8 14 42.
Secrétaire : Veillard Edgar, Cressier.
2. Vérificateurs des comptes : MM. Rosselet et Tripet. Suppl. M. Béguin.
3. Cotisation 1954 est fixée à 10 francs.
4. Nouveaux membres : Barbezat F., Ravines 3, Peseux ; Béguin Jacques, instituteur, Boudevilliers. — Réadmissions : Hammerli Paul, Cornaux ; Porret Paul, Migurs 2, Peseux. Nous souhaitons à ces nouveaux membres la bienvenue dans notre société.
5. Délégués à la Fédération Romande : MM. Hauser, Blaser et Currit. Suppl. M. B. Béguin.
6. Deux nouveaux membres au comité ont été nommés : M. André Theynet, de Colombier, et M. Emile Currit, à Noiraigue, en remplacement de MM. Calame et Rothlisberger.
7. M. A. Theynet est nommé inspecteur des ruchers, région Colombier-Peseux.

Nous aviserons en temps utile les membres pour une séance pratique chez M. Bindith, qui aura lieu au commencement de juin.

Le secrétaire : *E. Veillard.*



Cire gaufrée **8.90** le kg.
Gaufrage façon 3.50
Rabais à partir de 4 kg.
Cire rouge sur demande
H. MARIETHOZ
Cire gaufrée
BASSE-NENDAZ
(Valais)

A vendre

6 ruches peuplées, ruchettes et matériel. S'adresser carrosserie Hébert, tél. 4.74.17. Genève.

A VENDRE

rucher de 5 ruches Ritter, construit et habité en 1952, avec fortes colonies. — ABRIEL GERARD, Domdidier, Frbg.

A VENDRE un rucher pour vos prochaines **ESSAIMAGES**, système Bürki, à 8 ruches, d'occasion en très bon état d'entretien, au prix très avantageux de Fr. 310.—. A. Gasser, Lentigny (Fbg), Tél. 037-3.71.24.